



Console territoriale PRONOTE

Mise à jour du 05 septembre 2024

The logo for ENEJ, consisting of the letters 'ENEJ' in a bold, blue, sans-serif font, centered within a white rounded rectangle. This rectangle is positioned on a yellow curved graphic element that sweeps across the top left of the page.

Votre contact

Florian Battas

Responsable commercial

E-mail : fbattas@index-education.fr

Tél : 04.96.15.21.70

Table des matières

AVANT-PROPOS	3
Présentation générale du service.....	4
Fondements réglementaires du service	6
1. Du code général des collectivités territoriales et du code de l'éducation	7
2. Du règlement (UE) du Parlement et du Conseil du 27 avril 2016.....	8
Connexion au service	10
Création du compte.....	11
Connexion à la console	12
En cas d'oubli de l'identifiant ou du mot de passe	12
Contenu du service.....	14
1. Une seule interface pour toutes vos données	15
2. Présentation de l'affichage des données.....	17
3. Détails sur la gestion des droits utilisateurs	25
4. Fonctionnalités complémentaires.....	28
Pour aller plus loin dans l'exploration et l'analyse	30
Indicateurs.....	32

AVANT-PROPOS

Le présent document a pour objet de présenter le service « Console territoriale PRONOTE ».

Deux ans de recherche, de qualification technique, juridique et de développement ont été nécessaires pour répondre aux besoins en données éducatives territorialisées exprimés par les collectivités territoriales et leurs délégataires.

Cet investissement technique et financier d'Index Éducation, filiale de Docaposte, offre ainsi la première console de vie scolaire dédiée aux collectivités qui voit le jour à l'occasion de la création de la gamme « Espace Numérique pour l'Education et la Jeunesse » (ENEJ).

Avec le premier service de cette gamme « ENEJ Etablissements », Index Éducation a fait évoluer son modèle en offrant la capacité aux collectivités territoriales et à leurs délégataires d'acquérir ses solutions logicielles EDT et PRONOTE.

C'est dans ce cadre et dans le respect de la réglementation en vigueur que la fourniture de la console territoriale de vie scolaire a été incluse dans l'offre « ENEJ Etablissements ».

Présentation générale du service

ENEJ

Ce service est ouvert obligatoirement aux collectivités territoriales ou à leurs délégataires dès lors qu'ils ont souscrit à l'offre d'Index Éducation, « ENEJ Etablissement ». Son périmètre couvre les solutions logicielles EDT et PRONOTE hébergées.

Dans ce cadre, la console territoriale a pour objet de rendre compte de l'usage des services PRONOTE hébergés depuis 2010.

Elle est ouverte à l'échelle du territoire de compétences de la collectivité territoriale ou de son délégataire et concerne les EPLE pour lesquels elle assure la mise à disposition, le déploiement et la gestion des solutions logicielles d'Index Éducation.

Fondements réglementaires du service

ENEJ

1. Du code général des collectivités territoriales et du code de l'éducation

En premier lieu, l'article L1614-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) énonce que les collectivités, dans le cas d'une compétence décentralisée de l'Etat, ont l'obligation d'établir des statistiques liées à l'exercice de cette compétence.

📖 Extrait de l'article L1614-7 du CGCT

Tout transfert de compétences de l'Etat à une collectivité territoriale entraîne pour celle-ci l'obligation de poursuivre, selon des modalités définies par décret en Conseil d'Etat, l'établissement des statistiques liées à l'exercice de ces compétences. Ces statistiques sont transmises à l'Etat.

D'autre part et en vertu du même CGCT et du code de l'éducation, ce sont les collectivités qui ont la charge de fournir aux établissements les logiciels nécessaires aux échanges entre les membres de la communauté éducative.

De plus, les collectivités territoriales ou leur(s) délégataire(s) ont la charge de la maintenance de ces logiciels, et selon la définition officielle de la maintenance, il est considéré qu'elles se doivent de pouvoir faire des constatations sur l'usage des logiciels qu'elles fournissent.

À ce titre, l'AFNOR définit la maintenance comme « ensemble des actions permettant de maintenir et de rétablir un bien dans un état spécifié ou en mesure d'assurer un service déterminé ».

Cette définition recouvre deux types de mesures :

- **Maintenance curative** qui correspond notamment à des mesures correctives ou curatives après incident qui s'inscrivent généralement dans l'urgence et nécessite une définition stricte de délais d'intervention, à la mise en place d'astreintes en industriel, aux services de hotline et autres services de télémaintenance en informatique.
- **Maintenance préventive** qui correspond à des mesures programmées soit parce que l'évolution de l'état du bien en fonctionnement ou du service est prévisible avant même la mise en route, soit parce qu'elles résultent de constatations qui incitent les responsables de l'entretien à faire des réparations avant qu'un risque ne se réalise.

Enfin, les collectivités territoriales ou leur(s) délégataire(s) sont membres des communautés éducatives et des conseils d'administration et font donc partie intégrante du fonctionnement des établissements scolaires.

Ce positionnement implique :

- Qu'elles peuvent échanger, en application des articles L213-2 et L214-6 du code de l'éducation, avec les autres membres de la communauté éducative au travers du ou des logiciels qu'elles fournissent aux EPLE ;
- Qu'elles doivent avoir les moyens de réaliser le rapport relatif aux conditions matérielles, et donc logicielles, de fonctionnement de l'établissement.

📖 Extrait de l'article L213-2 du Code de l'éducation

Le département a la charge des collèges. (...) (...) l'acquisition et la maintenance des infrastructures et des équipements, dont les matériels informatiques et les logiciels prévus pour leur mise en service, nécessaires à l'enseignement et aux échanges entre les membres de la communauté éducative sont à la charge du département.

📄 Extrait de l'article L214-6 du Code de l'éducation

La région a la charge des lycées, des établissements d'éducation spéciale et des lycées professionnels maritimes. (...) (...) l'acquisition et la maintenance des infrastructures et des équipements, dont les matériels informatiques et les logiciels prévus pour leur mise en service, nécessaires à l'enseignement et aux échanges entre les membres de la communauté éducative sont à la charge de la région.

2. Du règlement (UE) du Parlement et du Conseil du 27 avril 2016

La mise en œuvre de la présente console territoriale s'apprécie comme un traitement statistique et doit être examiné, à ce titre, comme un traitement de données à caractère personnel et de fait, au regard de la norme communautaire et, en particulier, son règlement sur la protection des données à caractère personnel en vertu des considérants 26 et 50 du même règlement qui stipule :

🗨 **Considérant 26** - Il y a lieu d'appliquer les principes relatifs à la protection des données à toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable. Les données à caractère personnel qui ont fait l'objet d'une pseudonymisation et qui pourraient être attribuées à une personne physique par le recours à des informations supplémentaires devraient être considérées comme des informations concernant une personne physique identifiable. Pour déterminer si une personne physique est identifiable, il convient de prendre en considération l'ensemble des moyens raisonnablement susceptibles d'être utilisés par le responsable du traitement ou par toute autre personne pour identifier la personne physique

directement ou indirectement, tels que le ciblage. Pour établir si des moyens sont raisonnablement susceptibles d'être utilisés pour identifier une personne physique, il convient de prendre en considération l'ensemble des facteurs objectifs, tels que le coût de l'identification et le temps nécessaire à celle-ci, en tenant compte des technologies disponibles au moment du traitement et de l'évolution de celles-ci. Il n'y a dès lors pas lieu d'appliquer les principes relatifs à la protection des données aux informations anonymes, à savoir les informations ne concernant pas une personne physique identifiée ou identifiable, ni aux données à caractère personnel rendues anonymes de telle manière que la personne concernée ne soit pas ou plus identifiable. Le présent règlement ne s'applique, par conséquent, pas au traitement de telles informations anonymes, y compris à des fins statistiques ou de recherche.

🗨 **Considérant 50** - Le traitement de données à caractère personnel pour d'autres finalités que celles pour lesquelles les données à caractère personnel ont été collectées initialement ne devrait être autorisé que s'il est compatible avec les finalités pour lesquelles les données à caractère personnel ont été collectées initialement. Dans ce cas, aucune base juridique distincte de celle qui a permis la collecte des données à caractère personnel n'est requise. Si le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement, le droit de l'Union ou le droit d'un État membre peut déterminer et préciser les missions et les finalités pour lesquelles le traitement ultérieur devrait être considéré comme compatible et licite. Le traitement ultérieur à des fins archivistiques dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques devrait

être considéré comme une opération de traitement licite compatible. La base juridique prévue par le droit de l'Union ou le droit d'un État membre en ce qui concerne le traitement de données à caractère personnel peut également constituer la base juridique pour un traitement ultérieur. Afin d'établir si les finalités d'un traitement ultérieur sont compatibles avec celles pour lesquelles les données à caractère personnel ont été collectées initialement, le responsable du traitement, après avoir respecté toutes les exigences liées à la licéité du traitement initial, devrait tenir compte, entre autres : de tout lien entre ces finalités et les finalités du traitement ultérieur prévu ; du contexte dans lequel les données à caractère personnel ont été collectées, en particulier les attentes raisonnables des personnes concernées, en fonction de leur relation avec le responsable du traitement, quant à l'utilisation ultérieure desdites données ; la nature des données à caractère personnel ; les conséquences pour les personnes concernées du traitement ultérieur prévu ; et l'existence de garanties appropriées à la fois dans le cadre du traitement initial et du traitement ultérieur prévu.

De plus, la justification de la présente console s'apprécie également au regard de l'article 89 du même règlement qui stipule :

🗨️ Le traitement à des fins archivistiques dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique ou historique, ou à des fins statistiques est soumis, conformément au présent règlement, à des garanties appropriées pour les droits et libertés de la personne concernée. Ces garanties garantissent la mise en place de mesures techniques et organisationnelles en particulier pour assurer le respect du principe de minimisation des données. Ces mesures peuvent comprendre la pseudonymisation, dans la mesure où ces finalités

peuvent être atteintes de cette manière. Chaque fois que ces finalités peuvent être atteintes par un traitement ultérieur ne permettant pas ou plus l'identification des personnes concernées, il convient de procéder de cette manière.

Sur ces bases, la collectivité territoriale (ou son délégataire) doit avoir un cadre conventionnel avec chaque EPLE pour la mise à disposition des logiciels d'INDEX-EDUCATION et la remontée de leurs indicateurs avant le déploiement de la console territoriale.

Le cadre conventionnel pour la remontée des indicateurs peut être établi si la collectivité (ou son délégataire) a signé un accord de co-responsabilité des traitements de données à caractère personnel effectués par les EPLE avec les logiciels mis à disposition.

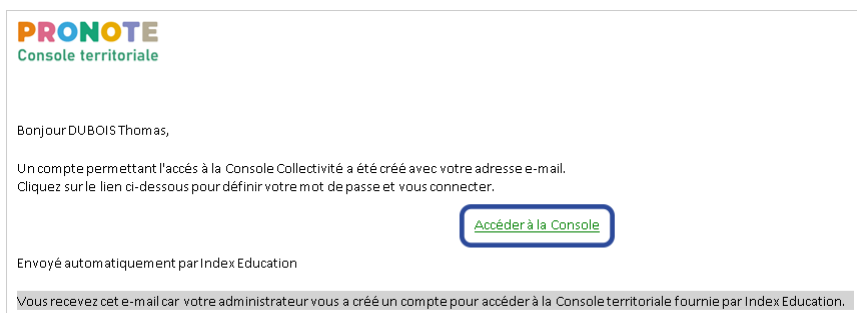
Connexion au service

ENEJ

Création du compte

Une fois la console activée, l'administrateur, désigné par la collectivité territoriale, est invité à créer le premier compte et à se connecter à la console via un navigateur.

- 1 À la réception de l'e-mail **Inscription à la console territoriale** transmis par Index Éducation, cliquez sur le lien **Accéder à la Console**.



- 2 Une fenêtre s'ouvre dans un navigateur. L'URL de connexion a le format suivant : `https://pronote-d000.index-education.net`

⚠ La lettre **D** suivi de 3 chiffres correspond au Département suivi de son numéro. Cela peut également être un **R** pour Région, suivi là aussi de son numéro.

- 3 L'identifiant avec le format **Prénom@NOM** est déjà renseigné par défaut. Il est possible de le modifier le cas échéant.
- 4 La personnalisation du mot de passe est ensuite requise. Il est conseillé de choisir un mot de passe solide, composé de lettres mêlant majuscules et minuscules, de chiffres et de caractères spéciaux.

PRONOTE
Console collectivité

Thomas DUBOIS
Accédez à la Console en finalisant la création de votre compte

Email
thomas.dubois@collectivite.fr

Identifiant
Thomas@DUBOIS

Mot de passe
••••••••

Confirmer mot de passe
••••••••

Caractéristiques de l'identifiant

- Sans espace
- Sans caractère spécial excepté : @ - et ..

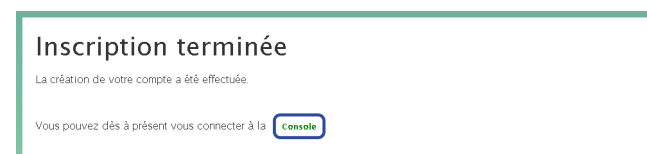
Caractéristiques du mot de passe

- Au moins 8 caractères
- Au moins un caractère numérique
- Au moins un caractère spécial [#!@%&*~]
- Au moins une lettre
- Différent du nom et de l'identifiant

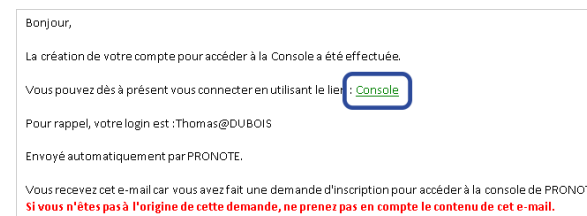
[Consultez notre politique de sécurité des mots de passe](#)

[Créer mon compte](#)

- 5 Cliquez sur le bouton **Créer mon compte**. Un message indique que l'inscription est terminée.



- 6 Dans le même temps, vous recevez un e-mail **Console - Inscription terminée** confirmant la création de votre compte. Un clic sur **Console** permet ensuite de revenir à la page d'authentification.



Connexion à la console

Depuis son navigateur, il est recommandé d'enregistrer l'adresse de connexion de la console parmi ses favoris pour y accéder rapidement.

Dès lors, dans la fenêtre d'authentification, vous n'avez plus qu'à saisir votre identifiant et votre mot de passe.

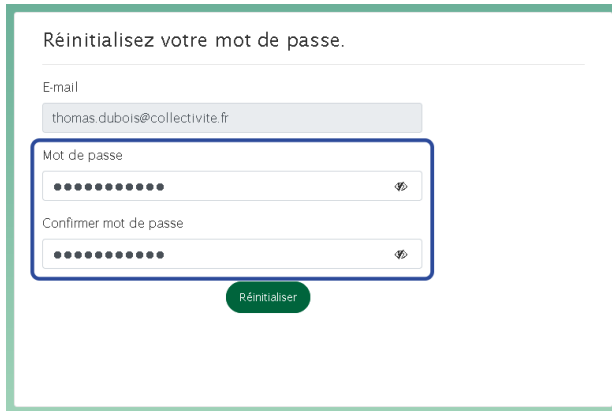
En cas d'oubli de l'identifiant ou du mot de passe

- 1 Dans la fenêtre de connexion, cliquez sur le lien **Identifiant/mot de passe oublié**.

- 2 Précisez au préalable votre identifiant (option **Réinitialiser depuis mon identifiant**) ou votre adresse e-mail (option **Réinitialiser depuis mon email**), puis cliquez sur le bouton **Demande de réinitialisation**.

- 3 Vous recevez alors un e-mail dont l'objet est **Console Collectivite - Réinitialiser votre mot de passe**. L'identifiant éventuellement oublié y est indiqué. S'il s'agit d'un oubli de mot de passe, cliquez sur le lien **Réinitialiser mon mot de passe**.

- 4 Saisissez un nouveau mot de passe, puis confirmez-le avant de cliquer sur le bouton **Réinitialiser**.



Réinitialisez votre mot de passe.

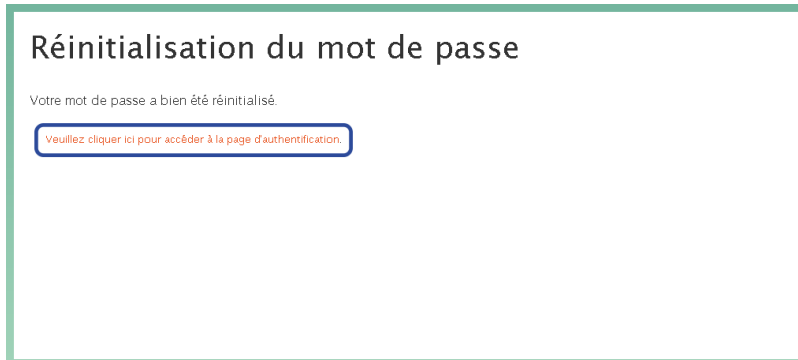
Email
thomas.dubois@collectivite.fr

Mot de passe
●●●●●●●●

Confirmer mot de passe
●●●●●●●●

Réinitialiser

- 5 Un message vous confirme la prise en compte du nouveau mot de passe. Un clic sur le lien proposé permet d'accéder à la fenêtre de connexion.



Réinitialisation du mot de passe

Votre mot de passe a bien été réinitialisé.

[Veuillez cliquer ici pour accéder à la page d'authentification.](#)

Contenu du service

ENEJ

1. Une seule interface pour toutes vos données

La console territoriale a pour but de regrouper dans une application unique l'ensemble des informations et données récoltées par les serveurs PRONOTE des établissements de votre territoire afin de les rendre facilement accessibles et exploitables.

! Les données affichées dans la console territoriale sont des données statistiques, il faut comprendre par là qu'aucune donnée nominative n'est transmise vers la console territoriale.

Sur la base des données de PRONOTE, la console, dans sa version 2023, réunit 80 indicateurs (voir "Annexe", p. 33) répartis par catégories :

- **Connexions** : statistiques par type d'utilisateur, pourcentage de connexions via le .net ou via l'application mobile,
- **Moyens généraux** : par établissement (nombre de professeurs, de personnels, d'élèves, etc.), nombre d'élèves par niveau,
- **Social** : nombre d'absences et retards, sanctions, projets d'accompagnements, etc.,
- **Scolarité** : les évaluations, les devoirs maison, les ressources pédagogiques mises en ligne et les stages,
- **Communications** : nombre d'envois par établissement et par outil (SMS, e-mails, courriers Maileva, etc.),
- **Demandes travaux** : nombre de demandes de maintenance, les tâches informatiques et les fiches de secrétariat traitées pour chaque établissement.

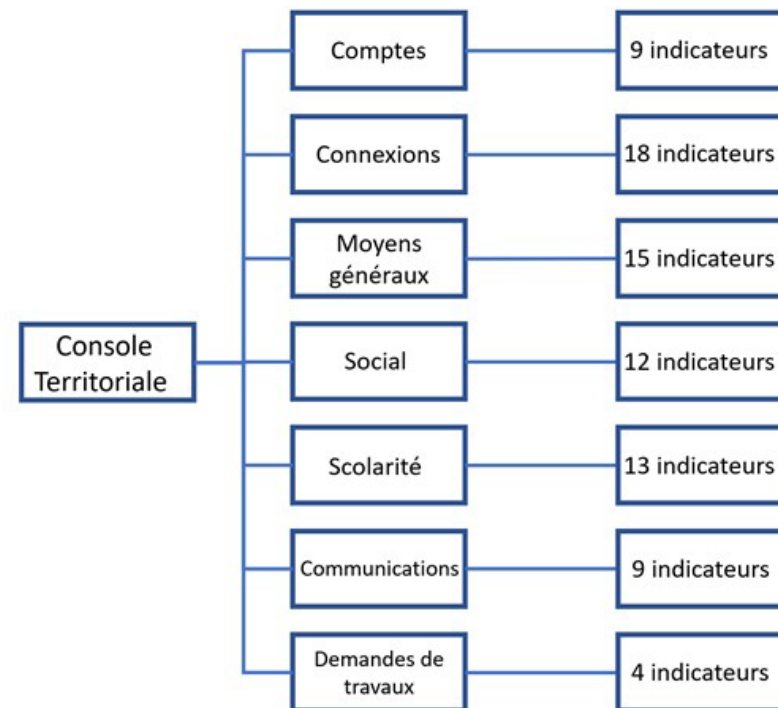


Image 1. Architecture de la console

a. Présentation de l'interface

Pour naviguer, l'utilisateur clique sur les différents menus, puis sélectionne les pages auxquelles il souhaite accéder.

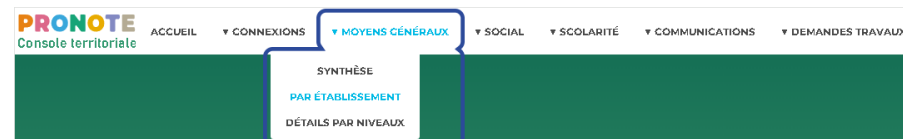


Image 2. Menus principaux et sous-menus

Sur chaque page, l'utilisateur peut utiliser des outils de filtrage : filtrage par année, par établissement, par élève, par outil pédagogique, etc.

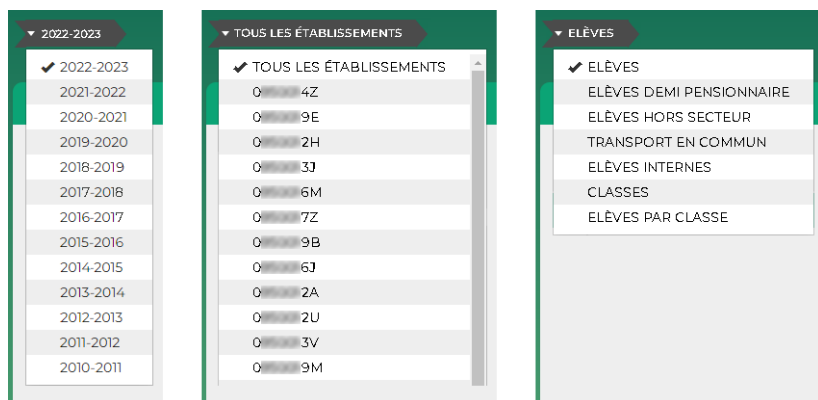


Image 3. Exemples de filtrage des tableaux

Un clic sur le titre d'une colonne permet de trier la liste. Un deuxième clic inverse le tri. Le sens du curseur indique si le tri se fait par ordre croissant ▲ ou par ordre décroissant ▼.

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES				
OCM	DOCUMENTS	SITE WEB	MANU. NUM.	FORUMS
1 096	139 777	9 104	84	30
147	1 690	247	0	0
113	2 757	376	0	0
59	2 462	142	0	8
56	1 550	47	0	8
50	2 038	119	0	5
40	2 144	101	0	0
39	1 350	152	0	5
35	1 933	100	0	0


Image 4. Tri sur une liste


Sur les pages **Détails par niveaux** et sur certaines pages **Par établissement**, qui permettent d'obtenir des données plus précises sous forme de tableau, il est possible d'afficher les données sous forme de valeurs ou de taux. Il suffit pour cela d'utiliser le bouton switch **Valeurs** **T%** situé en haut à droite.

b. Génération de compte rendu


Conçue de manière ouverte et interopérable, la console permet d'exporter les données des établissements afin qu'elles intègrent des « Data Lakes » ou plateformes géomatiques sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité territoriale ou de son délégataire.

Pour les différents tableaux de données affichés dans la console territoriale, une fonctionnalité d'export au format *.csv des données est disponible.

Elle est accessible via le bouton  en haut à droite des tableaux et permet de télécharger l'ensemble des données visibles sur la console.

 Par défaut, l'export des données sera réalisé sur la base d'un fichier *.csv. Le format dudit fichier pourra être d'une autre nature à la demande de la collectivité territoriale ou de son délégataire.

Sa réalisation fera l'objet d'une prestation supplémentaire conformément aux prescriptions et au cahier des charges de la collectivité territoriale ou de son délégataire.

Un autre bouton , à la gauche du précédent, permet pour sa part de télécharger un compte rendu imprimable en PDF et listant l'ensemble des données du tableau souhaité.

2. Présentation de l'affichage des données

Sous chaque menu, toutes les données sont organisées par rubrique comprenant tableaux et synthèses.

a. Accueil

La page d'accueil présente un récapitulatif du nombre de comptes PRONOTE pour les établissements de la collectivité. Il est filtrable par année et permet d'analyser l'évolution de la couverture de PRONOTE au sein de la collectivité.

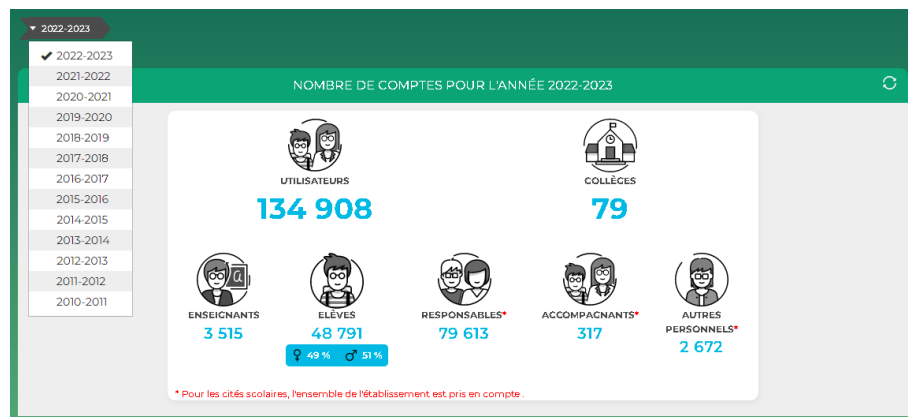


Image 5. Écran d'accueil de la console avec filtrage par année

b. Connexions

Dans le menu **Connexions**, plusieurs pages sont proposées à l'utilisateur.

Sur la page **Synthèse**, les connexions sont affichées par intervalles de temps (dernier jour, mois en cours, mois dernier, année en

cours, et année dernière) et par établissement (option **Tous les établissements** sélectionnée par défaut). Un récapitulatif permet de visualiser les informations de connexion selon les profils et modes de connexion à PRONOTE.

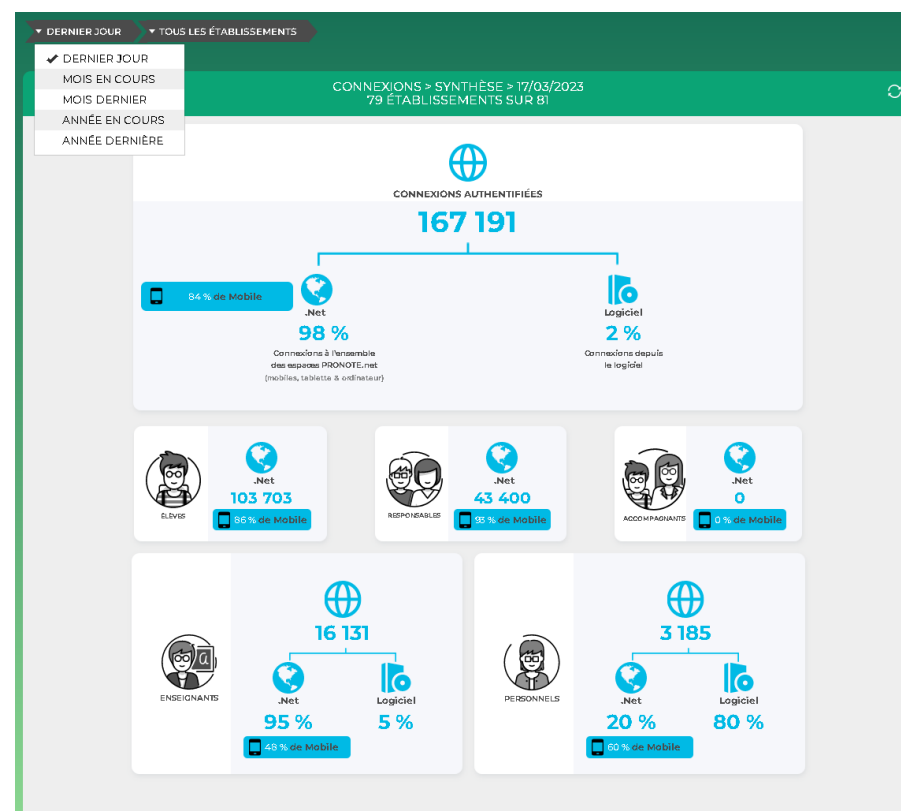


Image 6. Page de synthèse du menu Connexions

Ces profils, visibles ci-dessus sont : **Élèves**, **Responsables** (à destination des parents d'élèves et autres tuteurs légaux), **Accompagnants** (notamment à destination des AESH), **Enseignants** et **Personnels**.

Le détail des connexions à chacun de ces profils est proposé en fonction des media et supports. Les connexions « web » via PRONOTE.net précisent aussi la part de connexion sur des supports mobile. La connexion **Logiciel** n'est disponible que pour les enseignants et les personnels

La page **Par établissement** permet d'obtenir des données plus précises sous forme de tableau (ainsi que les taux associés grâce au bouton switch en haut à droite), toujours filtrable par temporalité (dernier jour, mois en cours, mois dernier, année en cours, et année dernière), avec une liste par établissement des données de connexions suivantes :

- Connexions authentifiées

? Valeurs : pour lister le nombre de connexions à PRONOTE selon le support de connexion et le profil d'utilisateur.

? Taux : pour avoir pour chaque profil d'utilisateur, le taux d'utilisation d'un support de connexion par rapport aux autres.

- Individus

? Valeurs : pour lister le nombre d'utilisateurs par profil s'étant connecté au moins une fois à un support de connexion durant la période donnée.

? Taux : pour afficher le taux d'utilisateurs d'un profil ayant utilisé PRONOTE durant la période avec un support de connexion spécifique.

- Individus par ENT (Environnement Numérique de Travail)

? Valeurs : pour lister le nombre d'utilisateurs par profil s'étant connecté au moins une fois à un support de connexion durant la période donnée en utilisant l'ENT pour s'y connecter.

? Taux : pour afficher le taux d'utilisateurs d'un profil ayant utilisé PRONOTE durant la période avec un support de connexion spécifique et en utilisant l'ENT pour s'y connecter.

Image 7. Page Par établissement du menu Connexions

Comme pour l'ensemble des tableaux présents dans la console territoriale, les maxima sont affichés en rouge et les minima en vert afin d'être rapidement identifiables.

La page **Suivi journalier** permet de visualiser via des graphiques le nombre de connexions authentifiées par jour et le nombre de personnes différentes connectées par jour (via PRONOTE.net) sur les 4 dernières semaines. Les graphiques sont filtrables par établissement.

La page **Suivi heure par heure** offre la possibilité pour les collectivités de connaître le nombre de connexions à PRONOTE selon l'heure de la journée sur les 3 dernières semaines (filtrable par établissement). L'intérêt pourrait être par exemple de connaître le niveau d'utilisation de PRONOTE durant la nuit, le week-end ou les périodes de cours pour savoir à quel moment l'outil PRONOTE est utilisé par l'ensemble des membres des établissements.

c. Moyens généraux

Les moyens généraux, c'est-à-dire les statistiques générales par établissement (nombre de professeurs, de personnels, d'élèves, etc.), ont pour but de permettre à la collectivité de mesurer et de prendre conscience des déficits de moyens que peut rencontrer un établissement en visualisant par exemple un nombre trop faible de personnels. Ces données peuvent donc servir d'aide à la décision pour les collectivités afin de renforcer les moyens alloués à un établissement.

Sur la page **Synthèse**, les moyens généraux sont affichés par intervalles de temps (dernier jour, mois en cours, mois dernier, année en cours, et année dernière) et par établissement (tous les établissements par défaut).

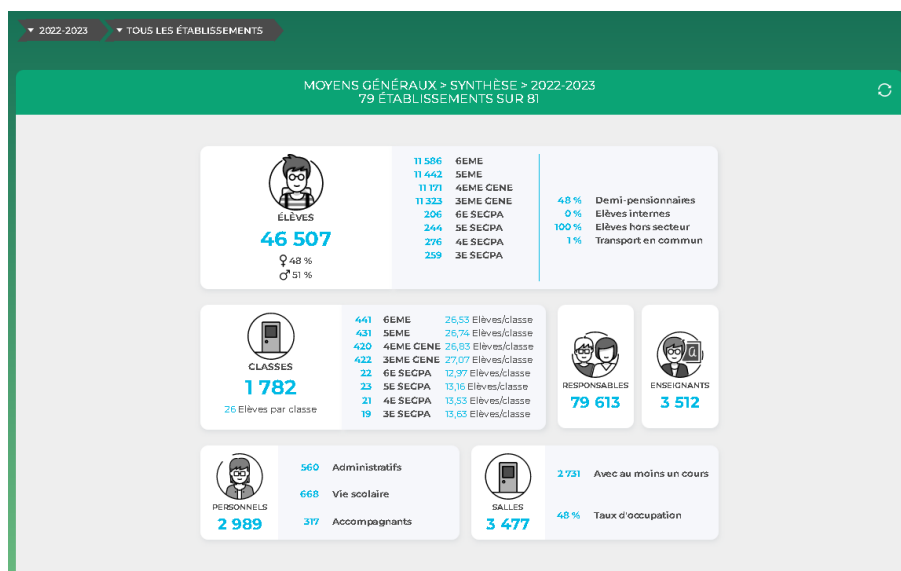


Image 8. Page de synthèse du menu Moyens généraux

Cette page permet d'avoir un récapitulatif visuel et graphique des moyens généraux des établissements de la collectivité.

Les informations y sont classées par catégorie ou « widget » : élèves, classes, responsables, enseignants, personnels et salles.

La page **Par établissement** permet à la collectivité d'accéder au détail par établissement de ses moyens généraux, sur une année choisie. Cette page offre donc la possibilité de visualiser rapidement l'évolution des moyens déployés par établissement (évolution du nombre de professeurs, du taux d'occupation des salles, du personnel, du nombre d'élèves par classe, etc.) :

LAI	CP	PERSONNELS				ENSG.			ÉLÈVES				CLASSES				SALLES		
		TOTAL	ADMIN	VS	ACPH	TOTAL	E/ENSG	RESA	TOTAL	E	Q	DP	INT.	H.SEC.	TRANS.	CHN	TOTAL	E/C	TOTAL
2 872	866	668	397	3 892	18	79 003	44 607	33 627	22 676	22 676	26	44 607	883	1 763	2424	2 477	2 791	46,4%	
29	7	2	0	51	16	1 403	826	422	427	377	0	829	0	29	26,09	41	34	56,9%	
33	7	5	5	49	14	1 127	664	353	391	664	0	664	0	24	27,67	39	34	48,6%	
27	7	6	6	41	14	960	558	296	272	180	0	558	0	20	22,90	31	28	54,7%	
39	7	20	4	82	11	1 261	703	340	363	206	0	703	0	32	20,97	41	34	53,7%	
40	7	12	2	66	11	1 210	746	373	273	146	0	746	0	30	24,87	58	47	50,0%	
33	7	8	4	36	13	729	487	226	242	154	0	487	0	17	27,18	33	28	48,3%	
38	7	4	6	39	13	798	483	229	264	170	0	483	0	21	23,00	41	37	39,0%	
24	7	6	4	34	12	876	431	200	211	188	0	431	0	16	27,60	46	40	28,4%	
26	7	10	6	42	13	1 128	621	399	282	320	0	621	0	22	27,32	39	32	48,7%	
46	7	7	5	49	12	1 040	600	302	298	240	0	600	0	23	26,09	36	36	49,6%	
41	7	16	0	69	12	1 296	801	397	424	168	0	801	0	32	26,06	41	44	50,9%	
26	7	3	4	54	12	1 037	602	332	300	219	0	602	0	27	24,16	56	43	40,2%	
41	7	3	11	46	13	1 079	606	321	242	354	0	606	0	32	29,00	40	31	44,8%	
48	7	10	0	41	13	836	522	261	268	119	0	522	0	28	24,96	59	45	40,8%	
26	7	6	2	43	12	849	527	264	261	129	0	527	0	23	23,66	31	28	40,8%	
30	7	5	0	48	12	922	576	303	273	84	0	576	0	26	23,04	34	32	57,0%	
34	7	7	8	51	16	1 214	763	342	348	271	0	763	0	29	26,34	39	36	52,6%	
47	7	24	6	82	12	1 296	746	349	380	173	0	746	0	32	24,06	56	38	54,2%	
40	7	3	0	46	14	1 063	626	336	293	299	0	626	0	23	25,32	36	31	52,0%	

Image 9. Page Par établissement du menu Moyens généraux

Dans le détail, les informations accessibles par catégorie sur la page **Par établissement** dans les moyens généraux sont :

- Personnels :
 - ? Total de personnels
 - ? Nombre d'élèves par personnel administratif dans PRONOTE
 - ? Nombre d'élèves par personnel de vie scolaire
 - ? Nombre d'élèves par accompagnant

- Enseignants :
 - ? Nombre d'enseignants total
 - ? Nombre d'élèves par enseignant
- Responsables :
 - ? Nombre de responsables d'élèves
- Élèves :
 - ? Nombre total d'élèves
 - ? Nombre de garçons
 - ? Nombre de filles
 - ? Nombre de demi-pensionnaires
 - ? Nombre d'internes

L'affichage par **Taux** de cette page permet de présenter en pourcentages les données de la catégorie élèves : pourcentage de filles, de garçons, d'internes, d'élèves hors secteurs, et d'élèves prenant les transports en commun.

La page **Détails par niveaux** sert de récapitulatif du nombre d'élèves par établissement et par niveau. Le tableau affiché dans cette page permet également de visualiser les élèves dans les classes de SEGPA. Il est filtrable par année scolaire.

d. Social

Le menu **Social** a pour but de permettre à la collectivité de mesurer les éventuelles problématiques des difficultés que peut rencontrer un établissement en visualisant par exemple le nombre d'élèves en situation de décrochage scolaire. Ces données peuvent donc servir d'aide à la décision pour les collectivités afin de renforcer les moyens alloués à un établissement.

Les pages proposées permettent de visualiser les aides, les sanctions et l'assiduité des élèves par établissement.

La page **Synthèse**, dans le même principe que pour les autres catégories, offre un récapitulatif visuel et par widget des différentes données accessibles sur cette catégorie.

Les informations pour cette catégorie sont groupées en 3 widgets :

- Élèves
- Assiduité
- Discipline

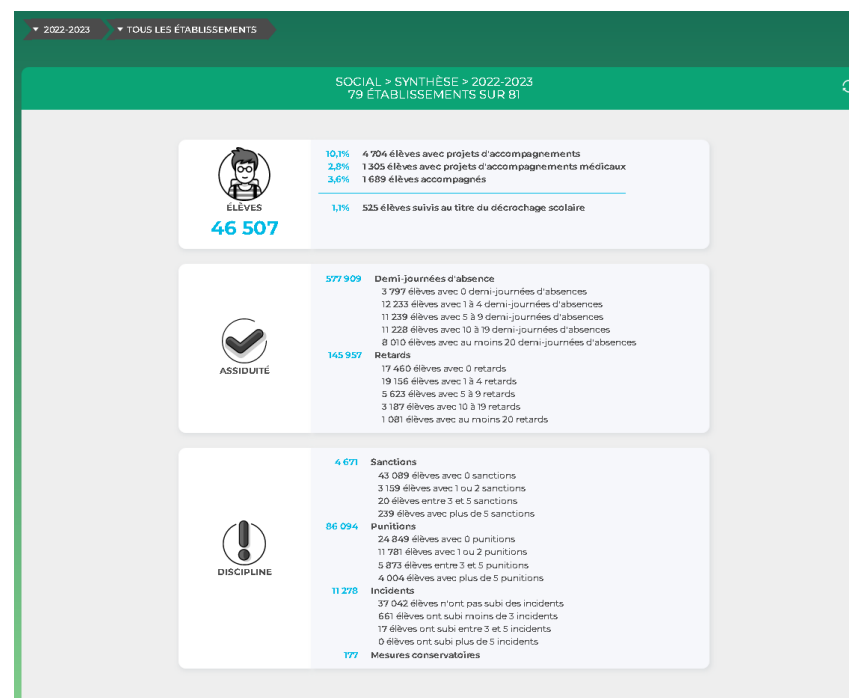


Image 10. Page de synthèse du menu Social

La page **Par établissement** offre la possibilité de sélectionner 3 tableaux différents en fonction des widgets décrits ci-dessus.

Ainsi pour chaque tableau, les données visualisables par établissement (une ligne pour chaque établissement) sont les suivantes :

- Élèves

? Projet d'accompagnement (non médical)

- Nombre de projets d'accompagnement
- Taux d'élèves avec un projet d'accompagnement

? Projet d'accompagnement médical

- Nombre de projet d'accompagnement médical
- Taux d'élèves avec un projet d'accompagnement médical

? Élèves accompagnés

- Nombre total d'élèves accompagnés
- Taux d'élèves accompagnés

? Décrochage

- Nombre d'élèves suivis au titre du décrochage scolaire
- Taux d'élèves en situation de décrochage scolaire

- Assiduité

? Demi-journées d'absence

- Nombre total de demi-journées d'absences
- Pourcentage d'élèves avec 0 absence sur l'année scolaire
- Pourcentage d'élèves avec entre 1 et 4 absences sur l'année scolaire
- Pourcentage d'élèves avec entre 5 et 9 absences sur l'année scolaire
- Pourcentage d'élèves avec entre 10 et 19 absences sur l'année scolaire
- Pourcentage d'élèves avec plus de 20 absences sur l'année scolaire

? Retards

- Nombre total de retards

→ Pourcentage d'élèves avec 0 retard sur l'année scolaire

→ Pourcentage d'élèves avec entre 1 et 4 retards sur l'année scolaire

→ Pourcentage d'élèves avec entre 5 et 9 retards sur l'année scolaire

→ Pourcentage d'élèves avec entre 10 et 19 retards sur l'année scolaire

→ Pourcentage d'élèves avec plus de 20 retards sur l'année scolaire

- Discipline

? Sanctions

→ Nombre total de sanctions

→ Pourcentage d'élèves avec 0 sanction sur l'année scolaire

→ Pourcentage d'élèves avec entre 1 et 2 sanctions sur l'année scolaire

→ Pourcentage d'élèves avec entre 3 et 5 sanctions sur l'année scolaire

→ Pourcentage d'élèves avec plus de 5 sanctions sur l'année scolaire

? Punitions

→ Nombre total de punitions

→ Pourcentage d'élèves avec 0 punition sur l'année scolaire

→ Pourcentage d'élèves avec entre 1 et 2 punitions sur l'année scolaire

→ Pourcentage d'élèves avec entre 3 et 5 punitions sur l'année scolaire

→ Pourcentage d'élèves avec plus de 5 punitions sur l'année scolaire

? Incidents

→ Nombre total d'incidents

→ Pourcentage d'élèves ayant subi 0 incident sur l'année scolaire

→ Pourcentage d'élèves ayant subi entre 1 et 2 incidents sur l'année scolaire

→ Pourcentage d'élèves ayant subi entre 3 et 5 incidents sur l'année scolaire

→ Pourcentage d'élèves ayant subi plus de 5 incidents sur l'année scolaire

? Mesures

→ Nombre de mesures conservatoire prises.

La page **Détails par niveaux** se concentre sur les mêmes données que la page **Par établissement**, à travers 9 tableaux différents :

- Nombre d'élèves avec un projet d'accompagnement par niveau de classe,
- Nombre d'élèves avec un projet d'accompagnement médical par niveau de classe,
- Nombre d'élèves en situation de décrochage scolaire par niveau de classe,
- Demi-journées d'absence par niveau de classe,
- Retards par niveau de classe,
- Nombre sanctions par niveau de classe,
- Nombre de punitions par niveau de classe,
- Nombre d'incidents par niveau de classe,
- Nombre de mesures par niveau de classe.

Les données peuvent également être présentées en taux.

Les niveaux de classes pour l'exemple des collèges peuvent être « 6ème, 5ème, 4ème, 3ème, 6ème SEGPA, 5ème SEGPA, 4ème SEGPA et 3ème SEGPA ». Chaque niveau correspond à une colonne du tableau, alors que chaque ligne correspond à un établissement.

e. Sclolarité

Le menu **Sclolarité** a pour objectif de permettre aux collectivités de mesurer l'utilisation des outils numériques (pour les QCM, forums pédagogiques...), le nombre et le type d'évaluations selon la politique d'établissement (par note ou par compétence), l'utilisation de la fonctionnalité de cahier de textes ainsi qu'une partie permettant de mesurer le nombre de stages effectués par les élèves de l'établissement.

La page **Synthèse** offre un récapitulatif visuel et par widget des différentes données accessibles dans cette catégorie.



Image 11. Page de synthèse du menu Sclolarité

La page **Par établissement** offre une vue plus globale pour visualiser sous forme de tableau l'ensemble des données suivantes pour chaque établissement, et d'en distinguer les maxima et les minima :

- Ressources pédagogiques

- ? Nombre de QCM,
- ? Nombre de documents joints via PRONOTE,
- ? Nombre de liens vers des sites web pédagogiques transmis via PRONOTE,
- ? Nombre de manuel numérique associés aux classes,
- ? Nombre de forums pédagogiques utilisés.

- Cahier de textes

- ? Valeurs :
 - Total des contenus de cours dans PRONOTE,
 - Nombre total de travail donné par les enseignants,
 - Nombre de travail, avec le rendu à déposer en ligne,
 - Nombre de copies déposées par les élèves,
 - Nombre de corrigés des copies élèves déposés dans l'Espace Élèves.

- ? Taux :

- Total des contenus de cours dans PRONOTE,
- Nombre total de travail donné par les enseignants,
- Pourcentage de travail, avec le rendu à déposer en ligne,
- Nombre de copies déposées par les élèves,
- Pourcentage des copies élèves corrigées et déposées dans l'Espace Élèves.

- Évaluations

- ? Valeurs :
 - Nombre total d'évaluations,
 - Nombre de devoirs notés,
 - Nombre d'évaluations par compétence,
 - Nombre d'évaluations avec un sujet déposé sur PRONOTE,
 - Nombre d'évaluations avec un corrigé déposé sur PRONOTE.

- ? Taux :

- Nombre total d'évaluations,
- Pourcentage de devoirs notés parmi les évaluations,
- Pourcentage d'évaluations par compétences parmi les évaluations,
- Pourcentage d'évaluations avec un sujet partagé sur PRONOTE parmi les évaluations,
- Pourcentage d'évaluations avec un corrigé déposé sur PRONOTE parmi les évaluations.

- Stages

- ? Nombre de stages.

La page **Détails par niveaux** liste l'ensemble des informations de cette catégorie sur des tableaux spécifiques (un tableau par type d'outil pédagogique) listant pour chaque niveau l'utilisation de l'outil pédagogique sélectionné, avec la valeur brute et le taux.

UAI	TRAVAIL DONNÉ	COPIES À DÉPOSER	COPIES BENOUES	COPIES CORRIGÉES	CONTENUS DE COURS	ÉVALUATIONS DE COMPÉTENCES	DEVOIRS NOTÉS	SUJETS CORRIGÉS	STAGES
1	316 919	1 002	1 326	846	815				
2	2 507	170	202	259	300				
3	1 965	254	214	205	332				
4	2 083	276	273	158	301				
5	3 091	409	312	401	498				
6	3 945	444	466	379	378				
7	4 802	475	430	455	425				
8	3 069	523	381	328	370	20	0	31	62
9	4 903	450	601	804	668				
10	4 144	285	301	425	342				
11	4 311	305	401	430	410				
12	2 083	309	201	269	259	0	20	14	19
13	6 964	470	506	697	602				
14	7 903	663	660	713	951	203	236	19	51
15	2 205	154	154	480	333				
16	3 434	309	556	405	381				

Image 12. Page **Détails par niveaux** du menu **Scolarité**

Ci-dessus, un exemple des tableaux affichés avec la liste des documents joints, par niveau et par établissement.

f. Communications

L'objectif du menu **Communications** est de quantifier le niveau d'utilisation des communications numériques utilisées par les établissements.

La page **Synthèse** permet de faire un récapitulatif visuel des différents types de communications utilisés via PRONOTE par les établissements.



Image 13. Page de synthèse du menu Communications

La page **Par établissement** liste dans un tableau avec pour l'ensemble des établissements les données suivantes :

- Nombre de discussions,
- Nombre de messages envoyés dans les discussions,
- Nombre d'informations diffusées via PRONOTE,
- Nombre de sondages réalisés via PRONOTE,
- Nombre de documents imprimés,
- Nombre de documents envoyés par e-mail,
- Nombre de documents diffusés via Maileva,
- Nombre de documents PDF,

- Nombre d'évènements publiés dans l'agenda PRONOTE,
- Nombre de documents déposés dans les casiers numériques des enseignants et du personnel.

UAI	DISCUSSIONS	MESSAGES	INFOS	SONDAGES	IMPRIMÉS	E-MAILS	MAILEVA	PDF	EVT. AGENDA	DOC. CASIER
	258 493	651 071	0	79	123 065	19 225	280	43 045	9 762	3 607
ÉTABLISSEMENT	88	390	0	1	1 607	0	0	21	0	0
ÉTABLISSEMENT	4 872	12 539	0	1	1 898	0	0	1 862	14	293
ÉTABLISSEMENT	2 890	7 046	0	1	846	0	0	1 988	401	2
ÉTABLISSEMENT	150	364	0	1	909	0	0	926	3	0
ÉTABLISSEMENT	3 372	8 666	0	1	1 166	0	0	23	62	0
ÉTABLISSEMENT	6 323	16 038	0	1	1 702	10	0	588	0	12
ÉTABLISSEMENT	3 018	7 905	0	1	1 191	37	0	832	62	12
ÉTABLISSEMENT	5 019	11 772	0	1	2 796	2	0	2	42	43
ÉTABLISSEMENT	5 970	14 939	0	1	6 297	0	0	5 739	0	39
ÉTABLISSEMENT	5 695	13 794	0	1	1 607	0	267	626	348	620
ÉTABLISSEMENT	2 130	4 584	0	1	6 967	3 298	0	1 457	624	0
ÉTABLISSEMENT	3 685	9 668	0	1	324	2 277	0	47	0	1
ÉTABLISSEMENT	5 229	13 866	0	1	4 380	8	0	316	0	58
ÉTABLISSEMENT	4 139	9 352	0	1	3 496	0	0	178	180	66
ÉTABLISSEMENT	3 456	8 038	0	1	799	0	0	45	191	17
ÉTABLISSEMENT	1 925	5 923	0	1	1 852	0	0	2	891	132
ÉTABLISSEMENT	6 602	15 739	0	1	420	0	0	274	46	166
ÉTABLISSEMENT	7 104	16 416	0	1	1 905	0	0	265	630	50
ÉTABLISSEMENT	3 760	9 847	0	1	913	507	0	5	1	10
ÉTABLISSEMENT	59	120	0	1	1 905	2 795	0	1 792	0	7

Image 14. Page Par Établissement du menu Communications

g. Demandes de travaux

Le menu **Demande travaux** permet de visualiser le nombre de demandes d'intervention saisies dans PRONOTE.

La page **Synthèse** affiche les informations suivantes pour l'ensemble des établissements, ou pour un établissement choisi :

- Nombre total de demandes,
- Nombre de demandes de travaux de maintenance,

- Nombre de demandes de tâches informatiques,
- Nombre de demandes de tâches de secrétariat.

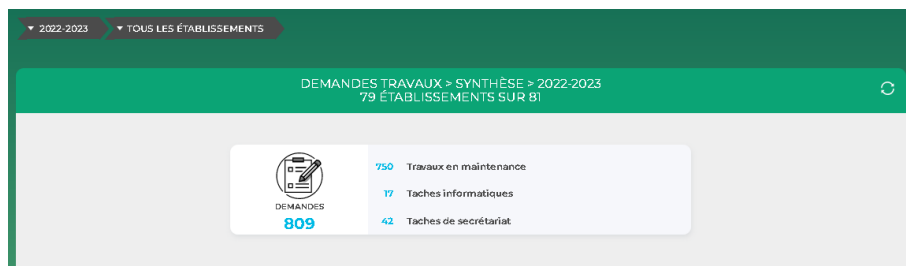


Image 15. Page de synthèse du menu Demandes travaux

La page **Par établissement** liste dans un tableau et pour chaque établissement les informations suivantes :

- En Valeurs :
 - ? Nombre total de demandes,
 - ? Nombre de demandes de travaux de maintenance,
 - ? Nombre de demandes de tâches informatiques,
 - ? Nombre de demandes de tâches de secrétariat.
- En Taux :
 - ? Nombre total de demandes,
 - ? Pourcentage lié aux travaux de maintenance,
 - ? Pourcentage lié aux tâches informatiques,
 - ? Pourcentage lié aux tâches de secrétariat.

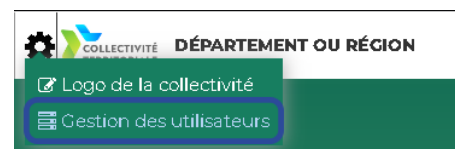
3. Détails sur la gestion des droits utilisateurs

Par définition, la console territoriale n'est ouverte que sur la base du consentement de chaque EPLE ou dans le cadre où la collectivité (ou son délégataire) est co-responsable du traitement des données.

Une fois que l'administrateur a initialisé le premier compte (*voir "Création du compte", p.11*), il peut par la suite créer autant d'utilisateurs que nécessaire en leur attribuant plus ou moins de droits. L'utilisateur aura également la possibilité de créer d'autres profils administrateurs avec des droits étendus (droits de gestion des comptes utilisateurs et possibilité de changer le logo de la collectivité).

a. Création des utilisateurs

- 1 Dans le bandeau supérieur de la console, cliquez sur le bouton , puis sur la commande **Gestion des utilisateurs**.



- 2 Cliquez ensuite sur le bouton  **Nouvel Utilisateur**.
- 3 Dans la fenêtre qui s'affiche, saisissez le nom, le prénom, puis une adresse e-mail. Cocher **Administrateur** permettra à ce nouvel utilisateur de consulter les données de tous les établissements et de pouvoir accéder également à la gestion des utilisateurs.

Gestion des utilisateurs et de leurs autorisations

Nom*
MARTIN

Prénom*
Pierre

Email*
pierre.martin@collectivite.fr


Administrateur
(Accès à tous les établissements et à la gestion des utilisateurs)

Établissements gérés (8)


- COLLEGE ARISTIDE BRIAND
- COLLEGE JULES FERRY
- COLLEGE BEL-AIR
- COLLEGE HENRI WALLON
- COLLEGE ROBESPIERRE
- COLLEGE JEAN ZAY

* Champ obligatoire

Annuler Valider

Si vous souhaitez limiter l'accès à quelques établissements uniquement, sur la ligne **Établissements gérés**, cliquez sur le bouton , cochez les établissements concernés, puis validez.

Administrateur
(Accès à tous les établissements et à la gestion des utilisateurs)

Établissements gérés 

* Champ obligatoire



Masquer les établissements cochés

Rechercher dans la liste

Tout sélectionner

- COLLEGE ARISTIDE BRIAND
- COLLEGE JULES FERRY
- COLLEGE BEL-AIR
- COLLEGE HENRI WALLON
- COLLEGE ROBESPIERRE
- COLLEGE JEAN ZAY
- COLLEGE LE PARC
- COLLEGE DESCARTES
- COLLEGE DENIS DIDEROT
- COLLEGE JEAN MOULIN
- COLLEGE JEAN LURCAT

Annuler Valider

- 4 Cliquez sur le bouton **Valider**.
- 5 L'utilisateur nouvellement créé apparaît dans la liste. L'icône  indique que l'e-mail n'est pas encore confirmé, c'est-à-dire que l'utilisateur n'a pas encore cliqué sur le lien qu'il a reçu et n'a donc pas validé son identifiant et son mot de passe. L'icône  signifie qu'il a été créé en tant qu'administrateur.

+ Nouvel Utilisateur

Rechercher dans la liste

DUBOIS Thomas
thomas.dubois@collectivite.fr
Établissements gérés : 8

MARTIN Pierre
pierre.martin@collectivite.fr
Établissements gérés : 8

b. Les différents droits possibles par utilisateur

L'objectif de la console territoriale en termes de gestion des droits est de permettre de filtrer avec une granularité suffisante les droits d'accès aux données selon les profils de chaque utilisateur.

Ainsi, l'administrateur de la console territoriale pourra affiner les droits d'un utilisateur pour lui permettre l'accès aux données d'une catégorie spécifique, ou à des établissements spécifiques selon sa mission, son rôle et ses responsabilités.

Les droits sont activés par défaut pour chaque nouvel utilisateur pour l'ensemble des widgets des établissements sélectionnés lors de la création du compte. Chaque établissement de la collectivité étant sélectionnable par l'administrateur pour un utilisateur spécifique. Ces droits peuvent être changés à tout moment.

Il est à noter que la consultation des informations de connexion aux établissements dans la console territoriale est visible par tous les utilisateurs (pour leurs établissements autorisés) et n'est pas filtrable.

Attribution des autorisations

- 1 Sélectionnez l'utilisateur, puis à droite, cliquez sur l'onglet **Autorisations**.
- 2 Cochez / décochez les menus ou widgets accessibles, puis cliquez sur le bouton **Valider**.

GESTION DES UTILISATEURS ET DE LEURS AUTORISATIONS

+ Nouvel Utilisateur Rechercher dans la liste

Pierre MARTIN

Compte Autorisations

Tout sélectionner

Moyens généraux
Détail des ressources des établissements

Elèves

Classes

Responsables

Personnels

Salles

Enseignants

Social
Indicateurs des événements de vie scolaire

Elèves

Assiduité

Discipline

Scolarité
Indicateurs des usagers pédagogiques

Ressources pédagogiques

Stages

Cahier de textes

Evaluations

Communications
Inventaire d'utilisation de fonctionnalités PRONOTE autour du partage d'information

Demandes travaux
Inventaire des générations de demandes, par type

Annuler Valider

Ajout / suppression d'établissements

Après la création d'un utilisateur qui n'a pas le statut **Administrateur**, il est toujours possible de modifier les établissements auxquels il a accès.

- 1 Sélectionnez l'utilisateur, puis à droite, cliquez sur l'onglet **Compte**.

- 2 Cliquez sur le champ **Établissements gérés**.

GESTION DES UTILISATEURS ET DE LEURS AUTORISATIONS

+ Nouvel Utilisateur Rechercher dans la liste

Pierre MARTIN

Compte Autorisations

Identité

Nom*
MARTIN

Prénom*
Pierre

Email*
pierre.martin@collectivite.fr

Fonction

Administrateur
(Accès à tous les établissements et à la gestion des utilisateurs)

Établissements gérés
9

* Champ obligatoire

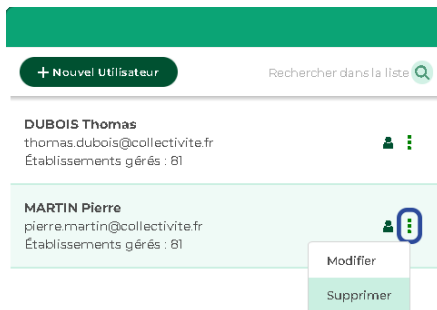
Annuler Valider

- 3 Dans la fenêtre qui s'affiche, dans la liste, cochez / décochez les établissements, puis cliquez sur le bouton **Valider**.

- 4 Validez de nouveau pour que la modification soit bien prise en compte.

c. Suppression d'un utilisateur

- 1 Sélectionnez l'utilisateur, cliquez sur le bouton , puis sur la commande **Supprimer**.



- 2 Dans la fenêtre qui s'affiche, cliquez de nouveau sur le bouton **Supprimer**.



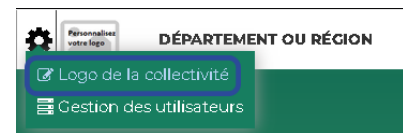
4. Fonctionnalités complémentaires

La console territoriale offre quelques options mineures en complément de la consultation des données. Elles permettent la personnalisation de l'interface pour le territoire, la génération de compte rendu pour exporter les données et la possibilité de changer le code postal des établissements (uniquement sur l'application).

a. Personnalisation du logo

L'administrateur peut personnaliser le logo de la collectivité qui s'affiche sur la console.

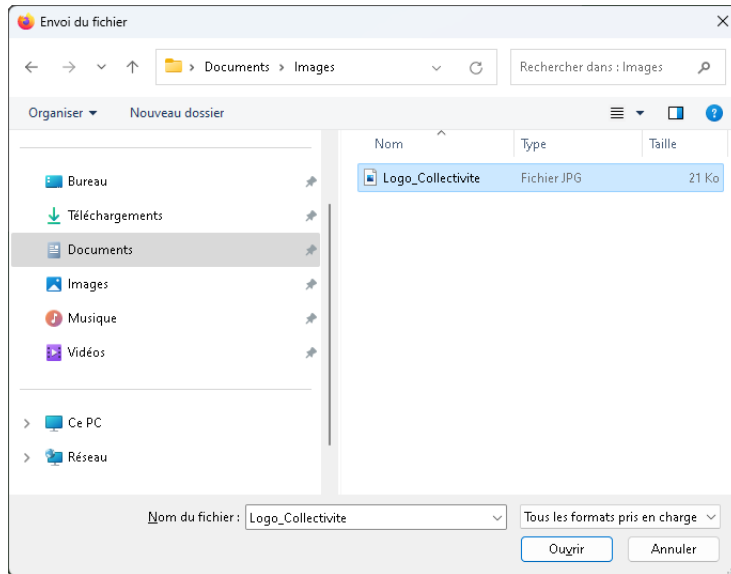
- 1 Dans le bandeau supérieur de la console, cliquez sur le bouton , puis sur la commande **Logo de la collectivité**.



- 2 Dans la fenêtre qui s'affiche, cliquez sur le bouton **Parcourir** afin de désigner le dossier où se trouve le logo.

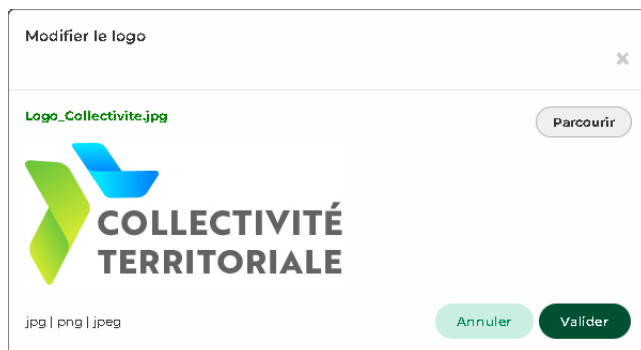


- 3 Une fois le logo sélectionné, cliquez sur le bouton **Ouvrir**.



Le logo peut être au format *.jpg, *.png ou *.jpeg.

- 4 Cliquez sur le bouton **Valider**.





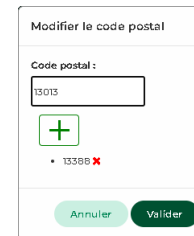
- 5 Le nouveau logo apparaît alors sur l'interface de la console.



b. Changement de code postal

Sur la page **Moyens généraux > Par établissement** de la console territoriale, il est possible de modifier un code postal erroné ou d'associer plusieurs codes postaux à un établissement.

- 1 Dans la colonne **CP**, sur la ligne correspondant à l'établissement, cliquez sur le bouton .
- 2 Dans la fenêtre qui s'affiche, saisissez un nouveau code postal, puis cliquez sur le bouton .



- 3 Sur la ligne du code postal à supprimer, cliquez alors sur le bouton , puis sur le bouton **Valider** pour que la modification soit prise en compte.



Pour aller plus loin dans
l'exploration et l'analyse

ENEJ

Si la console est un outil de suivi des usages grâce à la richesse des indicateurs proposés, les données statistiques issues de PRONOTE peut être aisément enrichies par leur croisement avec d'autres sources de données publiques et/ou privées dans le respect de la réglementation en vigueur.

La finalité de cette exploitation demeure l'évaluation et l'orientation des politiques publiques éducatives et de la jeunesse au service des établissements scolaires et des membres de la communauté éducative.

Nombre d'exemples peuvent être cités, qu'il s'agisse de l'optimisation de la consommation énergétique des bâtiments, d'investissements dans les domaines de la ressource numérique éducative, le soutien aux élèves en situation de décrochage scolaire, l'immersion des élèves dans les entreprises et bien d'autres exemples encore.

Au regard des besoins que pourra exprimer la collectivité territoriale, Docaposte propose des services complémentaires en matière de DATA et d'intelligence artificielle grâce à sa solution de Data Virtualisation.

À l'image du rôle de tiers de confiance de Docaposte, la solution garantit un continuum de services basé sur la sécurisation du traitement des données depuis la normalisation et mise en qualité, en passant par la structuration ou « clusterisation » de la donnée et la modélisation et la traçabilité des traitements.

Compte tenu de la nécessaire souveraineté de la donnée, ces outils peuvent être déployés en « on-premise » dans les datacentres de la collectivité ou dans des environnements sécurisés conformément à la réglementation en vigueur. Ils peuvent également s'interfacer facilement aux systèmes et outils en place.

Au-delà des outils mis à disposition, Docaposte pourra être en appui de vos services pour les accompagner, si besoin, dans les différentes étapes d'élaboration des analyses et d'interprétations statistiques ou cartographiques.

Indicateurs

ENEJ

Annexe

N°	Thématique	Intitulé de l'indicateur	Description	Unité 1	Unité 2	Disponible depuis le millésime	Nature des destinataires des valeurs d'indicateur	Base légale du traitement RT ou de la transmission des données
1	Comptes utilisateurs	Total	Indicateur exprimant le nombre total d'utilisateurs de PRONOTE dans l'établissement	Nombre	---	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
2		Profils Administratifs	Indicateur exprimant le nombre de comptes "Administratifs" et la part de ces comptes par rapport au nombre total des utilisateurs	Nombre	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
3		Profils Enseignants	Indicateur exprimant le nombre de comptes "Enseignants" et la part de ces comptes par rapport au nombre total des utilisateurs	Nombre	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
4		Profils Vie scolaire	Indicateur exprimant le nombre de comptes "Vie scolaire" et la part de ces comptes par rapport au nombre total des utilisateurs	Nombre	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
5		Profils Accompagnants	Indicateur exprimant le nombre de comptes "Accompagnants" ou "Aidants numériques" et la part de ces comptes par rapport au nombre total des utilisateurs	Nombre	Taux	2020	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
6		Autres profils	Indicateur exprimant le nombre "Autres types de comptes" par différence de ceux expressément désignés	Nombre	Taux	2021	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
7		Profils Élèves par genre	Indicateur exprimant le nombre de comptes "Élèves" et la répartition filles/garçons	Nombre	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
8		Profils Responsables légaux	Indicateur exprimant le nombre de comptes "Responsables légaux"	Nombre	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
9		Référentiel "Comptes utilisateurs" décliné par établissement et par profil	Indicateur exprimant le décompte par établissement des indicateurs précédents	Nombre	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
10	Moyens généraux	Population élèves	Indicateur exprimant le nombre d'élèves avec leur répartition par niveau sur l'ensemble des établissements (nombre total de classes, nombre moyen d'élèves par classe)	Nombre	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public
11		Classes	Indicateur exprimant le nombre de classes et l'effectif moyen	Nombre	---	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public
12		Demi-pension	Indicateur exprimant le nombre d'élèves demi-pensionnaires et leur part	Nombre	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public
13		Zonage	Indicateur exprimant le nombre d'élèves hors secteur et leur part	Nombre	Taux	2021	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public

N°	Thématique	Intitulé de l'indicateur	Description	Unité 1	Unité 2	Disponible depuis le millésime	Nature des destinataires des valeurs d'indicateur	Base légale du traitement RT ou de la transmission des données	
14	Moyens généraux	Mobilité	Indicateur exprimant le nombre d'élèves en transport en commun et leur part	Nombre	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public	
15		Internat	Indicateur exprimant le nombre d'internes et leur part	Nombre	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public	
16		Administration	Indicateur exprimant le nombre de personnels administratifs et le nombre d'élèves par personnel administratif	Nombre	---	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public	
17		Vie scolaire	Indicateur exprimant le nombre de personnels de vie scolaire et nombre d'élèves par personnel	Nombre	---	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public	
18		Accompagnant	Indicateur exprimant le nombre d'accompagnants et le nombre d'élèves par accompagnant	Nombre	---	2020	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public	
19		Autre personnel	Indicateur exprimant le nombre de personnel autre et le nombre d'élèves pour cette catégorie "Autre"	Nombre	---	2021	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public	
20		Enseignants	Indicateur exprimant le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves par enseignant	Nombre	---	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public	
21		Responsables légaux	Indicateur exprimant le nombre de responsables légaux	Nombre	---	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public	
22		Salles	Indicateur exprimant le nombre de salles de classe	Nombre	---	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public	
23		Occupation des salles	Indicateur exprimant le taux moyen d'occupation des salles de classe	---	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public	
24		Référentiel "Moyens généraux" décliné par établissement et par niveau	Indicateur exprimant le décompte par établissement des indicateurs précédents	Nombre	---	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public	
25		Social	Absence	Indicateur exprimant le taux d'absence des élèves en classe	Nombre	---	2010	Établissement et collectivité (finalité liée à l'action sociale)	Mission d'intérêt public
26			Retard	Indicateur exprimant le nombre de retards constatés des élèves	Nombre	---	2010	Établissement et collectivité (finalité liée à l'action sociale ou le transport)	Mission d'intérêt public
27	Mesure conservatoire		Indicateur exprimant des mesures conservatoires prises à l'encontre des élèves. Ces mesures à caractère exceptionnel ne sont pas des sanctions et répondent à une véritable nécessité, peuvent s'avérer opportunes notamment pour garantir l'ordre au sein de l'établissement	Nombre	---	2019	Établissement et collectivité (finalité liée à l'action sociale)	Mission d'intérêt public	
28	Incident		Indicateur exprimant le nombre d'incidents constatés dans l'établissement	Nombre	---	2014	Établissements seuls	Mission d'intérêt public	

N°	Thématique	Intitulé de l'indicateur	Description	Unité 1	Unité 2	Disponible depuis le millésime	Nature des destinataires des valeurs d'indicateur	Base légale du traitement RT ou de la transmission des données
29	Social	Exclusion de cours	Indicateur exprimant le nombre d'exclusions de cours	Nombre	---	2010	Établissements seuls	Mission d'intérêt public
30		Punition	Indicateur exprimant le nombre de punitions constatées dans l'établissement	Nombre	---	2010	Établissements seuls	Mission d'intérêt public
31		Sanction	Indicateur exprimant le nombre de sanctions délivrées aux élèves	Nombre	---	2010	Établissements seuls	Mission d'intérêt public
32		Accompagnement	Indicateur exprimant le nombre d'élèves suivis pour accompagnement	Nombre	---	2020	Établissements seuls	Mission d'intérêt public
33		Élève en situation de décrochage scolaire	Indicateur synthétique de données permettant de caractériser une situation de décrochage scolaire par le corps enseignant	Nombre	---	2018	Établissement et collectivité (finalité liée à l'action sociale)	Mission d'intérêt public
34		Projet d'accompagnement pédagogique	Indicateur exprimant tous les plans d'accompagnement mis en œuvre et non liés à la santé des élèves	Nombre	---	2014	Établissement et collectivité (finalité liée à l'action sociale)	Mission d'intérêt public
35		Projet d'accompagnement médical	Indicateur exprimant le nombre de projets pour tous les élèves ayant une pathologie nécessitant un mémo sur ce qu'il convient de faire en cas d'urgence	Nombre	---	2014	Établissements seuls	Mission d'intérêt public
36		Référentiel "Vie scolaire" décliné par établissement et par niveau	Indicateur exprimant le décompte par établissement des indicateurs précédents	---	---	2010-2020	Cf. détail ci-dessus	Mission d'intérêt public
37	Communications	Information	Indicateur exprimant le nombre d'informations diffusées par l'établissement ou les enseignants à destination des élèves et/ ou des familles	Nombre	---	2014	Établissement et collectivité	Intérêt légitime
38		Évènements dans l'agenda	Indicateur exprimant le nombre d'évènements saisis dans l'agenda de l'établissement	Nombre	---	2010	Établissement et collectivité	Intérêt légitime
39		Liens utiles	Indicateur exprimant le nombre de liens jugés utiles par l'établissement et mis sur la page d'accueil	Nombre	---	2021	Établissement et collectivité	Intérêt légitime
40		Messagerie (e-mails)	Indicateur exprimant le nombre de courriers électroniques dits de masse envoyés par les établissements à ses usagers	Nombre	---	2014	Établissement et collectivité	Intérêt légitime
41		Courrier (Maileva)	Indicateur présentant le nombre de courriers envoyés par les établissements via Maileva	Nombre	---	2015	Établissement et collectivité	Intérêt légitime
42		Messagerie (messages)	Indicateur exprimant le nombre de messages électroniques envoyés et reçus à partir de la messagerie interne de PRONOTE	Nombre	---	2010	Établissement et collectivité	Intérêt légitime
43		Discussion	Indicateur exprimant le nombre de discussions ouvertes au travers de l'outil de messagerie instantanée interne à PRONOTE	Nombre	---	2014	Établissement et collectivité	Intérêt légitime

N°	Thématique	Intitulé de l'indicateur	Description	Unité 1	Unité 2	Disponible depuis le millésime	Nature des destinataires des valeurs d'indicateur	Base légale du traitement RT ou de la transmission des données
44	Communications	Sondage	Indicateur exprimant le nombre de sondages diffusés par les enseignants et/ou l'établissement à destination des parents et/ou des élèves	Nombre	---	2015	Établissement et collectivité	Intérêt légitime
45		Référentiel "Communication" décliné par établissement et par niveau	Indicateur exprimant le décompte par établissement des indicateurs précédents	---	---	2010-2015	Établissement et collectivité	Intérêt légitime
46	Scolarité	Évaluations	Indicateur exprimant le nombre de notes et le nombre d'évaluations	Nombre	---	2011	Établissement et collectivité	Intérêt légitime (finalité de maintenance préventive concernant le fonctionnement global de l'établissement)
47		Cahier de textes	Indicateur exprimant le nombre d'entrées dans le cahier de textes : contenus de cours & travail à faire	Nombre	---	2010	Établissement et collectivité	Intérêt légitime (finalité de maintenance préventive concernant le fonctionnement global de l'établissement)
48		Sites Web mis à disposition des élèves	Indicateur exprimant le nombre de sites Web à vocation pédagogique mis à la disposition des élèves	Nombre	---	2010	Établissement et collectivité	Intérêt légitime (finalité de maintenance préventive concernant le fonctionnement global de l'établissement)
49		Forums pédagogiques	Indicateur exprimant le nombre de forums ou espaces collaboratifs pédagogiques créés par les enseignants	Nombre	---	2022	Établissement et collectivité	Intérêt légitime (finalité de maintenance préventive concernant le fonctionnement global de l'établissement)
50		QCM	Indicateur exprimant le nombre de QCM créés par les enseignants	Nombre	---	2014	Établissement et collectivité	Intérêt légitime (finalité de maintenance préventive concernant le fonctionnement global de l'établissement)
51		QCM soumis aux élèves	Indicateur exprimant le nombre de QCM soumis par les enseignants aux élèves	Nombre	---	2014	Établissement et collectivité	Intérêt légitime (finalité de maintenance préventive concernant le fonctionnement global de l'établissement)

N°	Thématique	Intitulé de l'indicateur	Description	Unité 1	Unité 2	Disponible depuis le millésime	Nature des destinataires des valeurs d'indicateur	Base légale du traitement RT ou de la transmission des données
52	Scolarité	Manuels numériques associés	Indicateur exprimant le nombre de manuels numériques mis à disposition	Nombre	---	2015	Établissement et collectivité	Intérêt légitime (finalité de maintenance préventive concernant le fonctionnement global de l'établissement)
53		Accès des enseignants aux manuels numériques	Indicateur exprimant le nombre d'accès réalisés par des enseignants aux manuels numériques	Nombre	---	2015	Établissement et collectivité	Intérêt légitime (finalité de maintenance préventive concernant le fonctionnement global de l'établissement)
54		Accès des élèves aux manuels numériques	Indicateur exprimant le nombre d'accès réalisés par les élèves aux manuels numériques	Nombre	---	2015	Établissement et collectivité	Intérêt légitime (finalité de maintenance préventive concernant le fonctionnement global de l'établissement)
55		Documents joints pour les élèves uniquement	Indicateur exprimant le nombre de documents joints pour les élèves par les enseignants	Nombre	---	2010	Établissement et collectivité	Intérêt légitime (finalité de maintenance préventive concernant le fonctionnement global de l'établissement)
56		Nombre de copies remises par les élèves	Indicateur exprimant le nombre de copies numériques remises par les élèves	Nombre	---	2017	Établissement et collectivité	Intérêt légitime (finalité de maintenance préventive concernant le fonctionnement global de l'établissement)
57		Nombre de copies corrigées remises par l'enseignant	Indicateur exprimant le nombre de copies corrigées	Nombre	---	2020	Établissement et collectivité	Intérêt légitime (finalité de maintenance préventive concernant le fonctionnement global de l'établissement)
58		Référentiel "Scolarité" décliné par établissement	Indicateur exprimant le décompte par établissement des indicateurs précédents	---	---	2010-2020	Établissement et collectivité	Intérêt légitime (finalité de maintenance préventive concernant le fonctionnement global de l'établissement)
59	Connexions	Total	Indicateur exprimant le nombre total de connexions authentifiées sur une plage de temps	Nombre	---	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
60		Total logiciel	Indicateur exprimant le nombre total de connexions authentifiées sur une plage de temps sur le Client lourd	Nombre	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime

N°	Thématique	Intitulé de l'indicateur	Description	Unité 1	Unité 2	Disponible depuis le millésime	Nature des destinataires des valeurs d'indicateur	Base légale du traitement RT ou de la transmission des données
61	Connexions	Total .Net	Indicateur exprimant le nombre total de connexions authentifiées sur une plage de temps sur le .Net (incluant les connexions à l'application mobile)	Nombre	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
62		Pourcentage mobile Total	Indicateur exprimant le % de connexions mobile parmi les utilisateurs du .Net	---	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
63		.Net Élèves	Indicateur exprimant le nombre d'élèves connectés en .Net sur une période	Nombre	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
64		Pourcentage de mobile Élèves	Pourcentage de connexions mobile parmi les connexions des élèves	Nombre	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
65		.Net Responsables	Indicateur exprimant le nombre de responsables connectés en .Net sur une période	Nombre	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
66		Pourcentage de mobile Responsables	Pourcentage de connexions mobile parmi les connexions des responsables	---	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
67		.Net Accompagnants	Indicateur exprimant le nombre d'accompagnants connectés en .Net sur une période	Nombre	Taux	2020	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
68		Pourcentage de mobile Accompagnants	Pourcentage de connexions mobile parmi les connexions des accompagnants	---	Taux	2020	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
69		Total Enseignants	Indicateur exprimant le nombre total de connexions authentifiées sur une plage de temps pour les enseignants	Nombre	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
70		.Net Enseignants	Indicateur exprimant le nombre d'enseignants connectés en .net sur une période	Nombre	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
71		Pourcentage de mobile Enseignants	Pourcentage de connexions mobile parmi les connexions des enseignants	---	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
72		Logiciel Enseignants	Indicateur exprimant le nombre total de connexions authentifiées sur une plage de temps sur le Client lourd pour les enseignants	Nombre	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
73		Total Personnels	Indicateur exprimant le nombre total de connexions authentifiées sur une plage de temps pour les personnels	Nombre	Taux	2010-2014	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
74		.Net Personnels	Indicateur exprimant le nombre de personnels connectés en .Net sur une période	Nombre	Taux	2014	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
75		Pourcentage de mobile Personnels	Pourcentage de connexions mobile parmi les connexions des personnels	---	Taux	2014	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime
76		Logiciel Personnels	Indicateur exprimant le nombre total de connexions authentifiées sur une plage de temps sur le Client lourd pour les personnels	Nombre	Taux	2010	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public ou Intérêt légitime

N°	Thématique	Intitulé de l'indicateur	Description	Unité 1	Unité 2	Disponible depuis le millésime	Nature des destinataires des valeurs d'indicateur	Base légale du traitement RT ou de la transmission des données
77	Demandes de travaux	Maintenance	Indicateur exprimant le nombre de demandes de travaux sollicités par l'établissement sur l'ensemble des établissements pour des tâches de maintenance, tâches informatiques, secrétariat, ...	Nombre	---	2016	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public
78		Tâche informatique	Indicateur exprimant le nombre de demandes de travaux sollicités par l'établissement sur l'ensemble des établissements pour des tâches informatiques	Nombre	---	2016	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public
79		Tâche de secrétariat	Indicateur exprimant le nombre de demandes de travaux sollicités par l'établissement sur l'ensemble des établissements pour des tâches de secrétariat	Nombre	---	2016	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public
80		Total des tâches	Indicateur exprimant le nombre total de tâches	Nombre	---	2016	Établissement et collectivité	Mission d'intérêt public